



## Projet (2 pages maximum)

## 1/ Contexte scientifique

État de l'art au niveau national et/ou international et positionnement du projet.

## 2/Projet de recherche

Objectifs scientifiques précis.

Description des travaux envisagés et où (quelles unités), quand (planning envisagé) et comment (ressources matérielles et humaines).

Contexte scientifique (environnement et savoir-faire scientifique des demandeurs).

Prolongements ou développement éventuels à plus long terme.

Dans le cas d'une demande de poursuite de financement d'un projet lauréat du précédent AAP, une preuve de résultats préliminaires et une justification claire sont requises.

## 3/ Contexte et valeur ajoutée pour l'Institut de Chimie

Argumentation vis à vis de la pertinence du projet vis-à-vis de l'appel à projet et l'intérêt pour le laboratoire et l'université ; argumentation spécifique sur la plus-value concernant la structuration de l'institut.

## 4/ Financement (HT)

|                                              | Détails | Dépenses      |
|----------------------------------------------|---------|---------------|
| <b>Equipements</b>                           |         |               |
|                                              |         |               |
|                                              |         |               |
|                                              |         |               |
| <b>Fonctionnement</b>                        |         |               |
|                                              |         |               |
|                                              |         |               |
|                                              |         |               |
| <b>Ressources propres (éventuelles)</b>      |         | <b>Apport</b> |
|                                              |         |               |
|                                              |         |               |
| <b>Somme demandée à l'Institut de Chimie</b> |         |               |

Remarque concernant le montage financier : Dans le cas où votre projet prévoirait le financement partiel de la gratification d'un stagiaire de M2, ce financement pourra être complété par l'unité de recherche ou par un contrat de recherche, mais pas par un financement issu de l'appel à projet « d'établissement », d'une dotation MCF ou de l'appel d'offre « gratification de stage ».

